



Procès-verbal de la réunion Du Conseil Municipal Du VENDREDI 21 JUILLET 2023

République Française

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un (21) juillet, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 15 juillet 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CHAUVE Robert, DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, RICHARD Claire

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

PORTENEUVE Fabien représenté par CHAUVE Robert
COUBLE Colette représentée par RICHARD Claire

ÉTAIT ABSENTE ET NON REPRESENTÉE :

BOSVERT Armelle

Secrétaire de Mairie : absente

Monsieur Marc JOUBERT, Maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Cyril HAUTEVILLE est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

ORDRE DU JOUR

- ➡ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2023
- ➡ Informations diverses
- ➡ Délibération n°1 : Décision modificative – Budget Communal 2023
- ➡ Délibération n°2 : Avenant travaux d'assainissement et d'eau potable dans le bourg
- ➡ Questions diverses

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2023 n'appelle aucune observation.

✓ Le procès-verbal du CM du 23 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Informations diverses :

1/ ECOLE DE VIVEROLS

- Recrutement

Nous avons effectué deux mises en situation pour le poste de l'Ecole (garderie, cantine) avec deux candidates au poste.

Malaury rejoindra l'équipe des employés communaux au poste de l'école assurant la garderie, la cantine et le ménage des lieux.

Elle commencera son contrat à la rentrée scolaire 2023/2024

Pour ce poste, nous bénéficierons d'un contrat PEC pour 9 mois. Ce qui permettra de réduire les charges liées à cette embauche.

- Conseil Ecole

Le dernier conseil d'école s'est tenu le 3 juillet 2023.

Les effectifs à la rentrée scolaire 2023/2024 sont de 52 élèves (équivalent à l'année 2022/2023)

Eglisolles : 25 élèves (11 PS, 7MS et 7GS)

Saillant : 13 élèves (5 CP et 8 CE1)

Viverols : 14 élèves (7 CE2, 3 CM1 et 4 CM2)

Aucun changement dans le corps enseignant sur les trois écoles.

2/ MAISON DE RETRAITE

- Conseil Administration

Un Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de Viverols a eu lieu courant juillet.

Objet de cette réunion : approbation du budget primitif, ventes des terrains boisés, coupe de bois à intervenir sur une parcelle comportant de nombreux arbres secs, taille des haies de clôture de la maison de retraite.

- Réunion avec l'ARS

Toujours en lien avec la Maison de Retraite, une réunion s'est tenue avec l'ARS. Cette réunion ayant comme sujet principal l'avenir de nos petits EHPAD. Une réflexion doit être menée sur l'avenir de la Maison de Retraite de VIVEROLS.

3/ COLLEGE DE SAINT ANTHEME

Le Conseil d'Administration du collège de ST ANTHEME s'est réuni en juillet.

Au programme : visite des bâtiments, sujet sur le déménagement du collège dans l'ancien internat, ajustements budgétaires minimales

Un agent administratif du collège est parti mais est remplacé à la rentrée 2023/2024.

4/ CIMETIERE

Le nettoyage des tombes commencera au mois d'août 2023

5/ COUSSANGES

Nous attendons le devis de BTP pour la réfection du réseau d'évacuation des eaux pluviales à Coussanges

6/ MAISON GRANET

Quelques élus de la Commune ont reçu la visite d'une journaliste du journal MASSIF CENTRAL.

Objet de cette visite : faire un article dans le journal sur la Maison GRANET (actuelle Mairie)

L'article paraîtra en septembre

7/ SPECTACLE LA SAILLANTE

La troupe La Saillante a proposé un spectacle au château de Viverols – environ 70 personnes présentes.

8/ FETE NATIONALE

A l'occasion du 14 juillet, la commune a tiré un feu d'artifice sur le terrain du Breuil. Beaucoup de retours positifs des personnes présentes.

9/ CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME

Monsieur Lionel CHOVIN, Président du Conseil départemental du Puy de Dôme est venu à SAILLANT dans le cadre d'une présentation d'un nouveau procédé pour la réfection des routes.
Démonstration sur l'un des axes de SAILLANT – secteur LISSONAT
Il est ensuite venu en Mairie de Viverols afin de discuter de différents sujets et plus particulièrement de la future caserne de VIVEROLS/SAUVESSANGES.

10/ LE MOULINET

Nous avons effectué les travaux de raccordement de la propriété PORTENEUVE au réseau électrique.
L'entreprise BROUILLAT ayant effectué les travaux a rencontré un petit problème qui est à ce jour résolu.

11/ LE PARC

Une réunion a eu lieu avec la Communauté de Communes ALF dans le cadre de la nouvelle charte du Parc.
Objet : recentrer le Parc sur ses missions premières.

12/ PLUI

Une réunion s'est tenue à la Mairie de Viverols dans le cadre du PLUI.
Réunion faite en deux parties : 1/ retour sur l'évolution des zones touristiques (Pradeau et secteur Moulin des Comtes pour Viverols), 2/ Présentation de toutes les demandes des communes pour obtenir des zones constructibles

13/TRAVAUX EAU/ASSAINISSEMENT

La totalité des travaux sont maintenant terminés y compris les enrobés.

Délibérations :

1 - Décision modificative - Budget Communal 2023

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- les virements de crédits suivants sur le budget Communal 2023 :

- compte 2313-346	+ 4 000 euros
- compte 2313-368	- 4 000 euros

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2 - Avenant travaux d'assainissement et d'eau potable dans le bourg

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée de l'avenant concernant les travaux d'assainissement et d'eau potable dans le bourg

Avenant n° 02 : Entreprise BTP DU LIVRADOIS

Montant du marché initial H.T.	479 938.50 euros
Avenant n°1 du 17/06/2022	11 500.00 euros
Avenant n° 2	48 400.90 euros
Montant du nouveau marché H.T.	539 839.40 euros

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

Village des mas : mise en place des emplacements poubelles ? possible ou pas ? réparation de la route ? possible enlever le poteau ?

Demande du Conseil Départemental : subvention pour le fonds de solidarité logement : NON

Que faire du compost, broyat, etc : station d'épuration

Monsieur le Maire clôt la séance.

Prochain conseil municipal le vendredi 1^{er} septembre 2023

Séance levée à 22 h 53

Le secrétaire de séance,
Cyril HAUTEVILLE



Le Maire,
Marc JOUBERT

